

## TÉLÉMÉDECINE

Premier territoire-pilote de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de télémédecine, l'Ardèche aspire à engager la mutation de son territoire autour de projets durables et concrets en matière d'accès aux soins et de santé avec comme prérequis : l'amélioration du parcours de soin, le développement de la coopération des professionnels de santé, un moindre recours aux déplacements pour une mobilité intelligente et la lutte contre la désertification médicale. L'Ardèche constitue déjà un territoire de déploiement de projets de télémédecine (hôpital de Moze à Saint-Agrève en lien avec des hôpitaux lyonnais et parisiens, GIP prévention cancer...). Au-delà de ces initiatives, le Département souhaite que se développe un plan d'action « télémédecine » en faveur du déploiement des usages de télémédecine, dans une démarche d'expérimentation et d'innovation. Cette stratégie s'appuie sur la politique du Département, en faveur du numérique, via l'outil ADN (Ardèche Drôme numérique).

# L'ARDÈCHE EN TRANSITION



## ÉDITOS

**Martine Finiels**, Vice-Présidente du Département de l'Ardèche en charge de la santé, de l'autonomie, des séniors et des personnes en situation de handicap et de **Maurice Weiss**, Vice-Président du Département de l'Ardèche en charge des routes, des mobilités, du numérique et du soutien aux territoires

Pour parer aux difficultés d'accès à l'offre de soins et afin d'offrir à tous les meilleurs services, le Département de l'Ardèche soutient de multiples initiatives, et notamment les plus innovantes d'entre elles. A ce titre, la collectivité a souhaité porter une démarche d'expérimentation et d'innovation en matière de télémédecine.

La télémédecine est un concept souvent compliqué à appréhender. Pourtant, les solutions apportées par le numérique sont autant d'opportunités offertes aux patients et aux professionnels de santé.

Les enjeux sont majeurs dans le cadre de la transition : renforcer l'attractivité du département pour les professionnels de santé, améliorer l'accès aux soins et favoriser le suivi des patients par différents praticiens, optimiser le temps disponible des professionnels, éviter les déplacements qui ont un coût à la fois économique et écologique... Il s'agit en somme, de faire de l'Ardèche un Département moderne, qui rend accessible des services de santé de pointe.

Sans toutefois se substituer à la médecine traditionnelle, des adaptations aux évolutions technologiques sont d'une nécessité incontestable pour la viabilité de notre système de santé. Des solutions existent, d'autres restent à inventer.

A travers cette journée thématique, nous souhaitons construire ensemble, de façon concertée, cohérente et pragmatique, des projets qui apporteront une réponse aux besoins de nos territoires et de ses habitants.

**Caroline Zinni**, Directrice de la CPAM de l'Ardèche

Le Gouvernement, via la loi de financement de la Sécurité sociale 2018 (Art 54), a confié à l'Assurance maladie, aux complémentaires et aux syndicats de médecins libéraux, la définition des modalités de réalisation et tarifs des actes médicaux de télémédecine.

C'est chose faite : le 15 septembre 2018 la téléconsultation devient un acte médical remboursable !

Tous les médecins ardéchois et leurs patients sont concernés, dès lors que leur situation médicale est compatible avec la télémédecine.

A partir de février 2019, la télé-expertise entre deux médecins sera ouverte et remboursable.

Le développement de la télémédecine apportera dans notre département une réponse aux difficultés d'accès aux soins et permettra un meilleur suivi des malades chroniques ou âgés.

La télé-expertise, abolira les distances, raccourcissant les délais de rendez-vous, évitant les déplacements fatigants pour les patients, et coûteux pour l'Assurance maladie.

Cette semaine, organisée par le Département de l'Ardèche, consacrée notamment au numérique vient à point nommé en valorisant les outils nécessaires à la réussite de la télémédecine, « le dossier médical partagé » et les réseaux sécurisés.

# L'ARDÈCHE EN TRANSITION



## PROGRAMME - 26/09

### ✦ 8h45 - ACCUEIL

○ **Martine Finiels**, Vice-Présidente en charge de la santé, de l'autonomie des seniors et des personnes en situation de handicap

### ✦ 9h15 - OUVERTURE **Salle Paul Ribeyre**

○ **Laurent Ughetto**, Président du Conseil départemental de l'Ardèche

○ **Jean-Yves Grall**, Directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

### ✦ 10h00 - ZOOM D'ACTUALITÉ **Salle Paul Ribeyre**

#### Coup d'envoi de la télémédecine

✓ Présentation de **Caroline Zinni**, directrice et de **Laurent Blardone**, directeur adjoint santé, CPAM de l'Ardèche

### ✦ 10h20 - TABLE RONDE **Salle Paul Ribeyre**

#### Contexte et enjeux de la télémédecine

Faciliter l'accès aux soins et lutter contre les déserts médicaux

Exposé et conversation autour du thème :

✓ Télémédecine : Quels apports pour les territoires en Ardèche ?

Intervenants :

✓ Assemblée des Départements de France - **Jean-Pierre Quinaux**, conseiller innovation et numérique

✓ Préfecture de l'Ardèche - **Hélène Debiève**, sous-préfète de Largentière

✓ URPS AURA - **Dr. Marcel Garrigou-Grandchamp**, élu ordinal du Rhône et de l'URPS médecins AuRA, secrétaire de l'association ASTRH@2, partenaire actif du GCS SISRA

✓ Conseil régional de Rhône-Alpes de l'Ordre des médecins

✓ Ligue contre le cancer Privas - **Mathilde Grosbert**, directrice

✓ France asso santé - **Marie-Catherine Time**

✓ Mutualité française Loire Haute Loire - **Claude Montuy Coquard**, Directrice filière médico-sociale

### ✦ 11h30 - PRÉSENTATIONS DYNAMIQUES **Salle Paul Ribeyre**

#### Témoignages de pratiques en télémédecine par des acteurs de l'accompagnement et des porteurs de projets

Présentation de la télémédecine en pratiques - éclairages méthodologiques

Intervenants :

✓ GCS SISRA - **Héloïse Targy** - Expériences régionales et modalités d'accompagnement

✓ Réseau ALOIS, hôpital Moze Saint-Agrève - **Dr. Bénédicte Defontaine**, neurologue - La consultation mémoire en téléconsultation

✓ Collectif Sud - **Véronique Vallès-Vidal**, directrice - Le « Bus santé »

### ✦ 13h00 - PAUSE DÉJEUNER

# L'ARDÈCHE EN TRANSITION



## PROGRAMME - 26/09

### ✦ 14h00 - PLÉNIÈRE

**Présentation du Projet TIMM (Télé imagerie médicale mobile et téléconsultation)**, le camion de télémédecine pour lutter contre la désertification médicale (Occitanie) - **M. Tartinville** et **M. Baque**

### ✦ 14h30 - ATELIER

#### **La télémédecine en actions en Ardèche**

- Repérage de projets, croisements d'opportunités : recensement sur ce qui se développe, et ce qui serait pertinent de développer
- Démonstrations de télémédecine/e-santé
  - URPS - présentation des attentes des médecins généralistes en matière de e-santé - **Dr. Marcel Garrigou-Grandchamp**
  - Présentation des actions du GSC SISRA (en salle Vincent d'Indy)

### ✦ 16h30 - RESTITUTION EN PLÉNIÈRE **Salle Paul Ribeyre**

Retour synthétique des ateliers par les animateurs

### ✦ 17h00 - CLÔTURE **Salle Paul Ribeyre**

- **Laurent Ughetto**, Président du Conseil départemental de l'Ardèche
- **Philippe Court**, Préfet de l'Ardèche